

les GENRES LITTÉRAIRES

Qu'appelle-t-on un "genre" littéraire ?

Ce sont des ensembles de texte, regroupés selon des caractéristiques communes : des conventions, des contraintes, la plus ou moins grande ressemblance avec des "modèles"... Chaque époque privilégie un "genre", qui met en valeur certaines formes (en vers ou en prose...), certains sujets ou grands thèmes culturels, certains registres (comique, tragique, lyrique, etc...), certains types de textes (récit, discours, poésie...).

LA PROSE ou genre narratif

le roman : genre narratif long [✳ il était en vers au XIV^e siècle ; les romans de chevalerie de Chrétien de Troyes étaient tous écrits en octosyllabes...] écrit en prose à partir du XVI^e siècle. C'est une oeuvre d'imagination en prose, assez longue, qui présente et fait vivre dans un milieu donné des personnages présentés comme réels, et qui fait connaître leur psychologie, leur destin, leurs aventures... Le roman = genre littéraire romanesque.

♦ nombreuses subdivisions : roman d'aventure, roman d'amour, roman par lettres, roman historique, roman à clé, roman de cape et d'épée, roman policier, roman noir, roman de science-fiction ou d'anticipation, roman fantastique, roman réaliste, roman de mœurs, roman à l'eau de rose, roman-fleuve, roman philosophique...

♦ voir aussi → nouvelle, conte, récit, portrait, épopée...

♦ comprend : le récit (passages narratifs), le dialogue (le(s) discours) et la description / le portrait (passages descriptifs).

la nouvelle : récit plutôt bref, en prose, de construction dramatique, et présentant peu de personnages. D'origine italienne, le mot *nouvelle* signifie d'abord "fait réel". Se différencie du conte par la vraisemblance, et du roman par la brièveté car elle relate en principe un seul événement.

le conte : court récit en prose, contant les aventures d'un héros, mêlant des événements empruntés à la réalité et des éléments "merveilleux" ; destiné à distraire.

* **le merveilleux** = tout ce qui appartient au féérique, au surnaturel (*magie, apparitions, métamorphoses, enchantements, monstres ...*) Se différencie de la nouvelle par son caractère non réaliste (la nouvelle feint souvent l'authenticité, revendique la vraisemblance).

♦ voir → fable, roman, récit, mythe, légende
et aussi → conte philosophique.

la fable : court texte, qui peut être en prose, ou en vers, racontant une fiction dont on peut dégager une leçon morale. Cf. un **apologue**, une **parabole**.

* **fabuleux** = légendaire, fictif, irréel

le mythe : récit légendaire , souvent d'origine populaire, transmis par la tradition et qui, à travers les exploits d'êtres fabuleux*, fournit une tentative d'explication de phénomènes naturels (origine du monde, du feu, etc ...) ou des aspects de la condition humaine (pourquoi la mort, etc ...). La "mythologie" est l'ensemble des récits légendaires propres à un peuple donné, à une civilisation, ou à une religion.

la légende : récit qui propose une explication merveilleuse d'un phénomène naturel (la foudre, les volcans, les marées, pourquoi la mer est salée, etc ...)

l'autobiographie : récit (souvent chronologique) rétrospectif dans lequel une personne raconte elle-même l'histoire de sa vie et la formation de sa personnalité. Dans ce cas, auteur = narrateur = personnage principal. Mais il existe de nombreuses nuances entre autobiographie réelle et fictive.

♦ pour plus de détails ↻ la fiche méthode 58 sur l'autobiographie.

- ↳ **le journal** : récit fait au jour le jour d'événements vécus par l'auteur (peut aussi être fictif).
- ↳ **les mémoires** : récit fait par une personne, mêlant l'histoire de sa vie et un témoignage sur son époque (événements historiques, personnages célèbres, etc ...).

la lettre : ou genre **épistolaire** : correspondance entre deux personnes ; ce genre a souvent été pris comme un mode littéraire dans l'Antiquité. Sert parfois à donner une apparence d'authenticité à un récit fictif (→ voir "roman épistolaire"). La "lettre ouverte", elle, qui est publique, se rapproche souvent du pamphlet (ex : le célèbre « J'accuse » de Zola).

le discours : ou genre **oratoire** : on distingue les discours selon leurs destinataires ou leur sujet (allocution, plaidoirie, harangue...) ; → discours religieux (sermon, homélie...) et celui adressé à une divinité (prière, psaume...). Variété très répandue : l'éloge funèbre, qui prend le nom d'oraison funèbre dans la pratique religieuse.

l'essai : écrit en prose dans lequel l'auteur peut aborder toutes sortes de sujets, et nous fait part de ses réflexions. (ex : les *Essais* de Montaigne) Différent du "traité" (qui prétend traiter à fond d'une question), l'essai est un écrit personnel, qui peut parfois sembler superficiel. Il peut être écrit sous forme de dialogue fictif.

le manifeste : déclaration publique, officielle, des idées et du programme d'une personne, ou d'un mouvement politique ou littéraire (ex : *Le Manifeste du surréalisme*, d'André Breton).

♦ voir → déclaration, proclamation, profession de foi.

la maxime : très court texte, exprimant (sous une forme très condensée) une réflexion morale, philosophique...

♦ voir → sentence, dicton, proverbe, adage, aphorisme, pensée...
(ex : les *Pensées* de Pascal ; les *Maximes* de La Rochefoucauld).

[Il y a aussi la prose **non-littéraire**, comme le fait-divers, le compte-rendu de réunion, les articles de journaux, de revues, de dictionnaire ou d'encyclopédies, le contenu des manuels scolaires, des livres de vulgarisation, etc... Nous ne la prendrons pas en compte dans cette étude.]

LE THÉÂTRE ou genre théâtral

la tragédie : 1^{er} type de pièce de théâtre (chronologiquement), vient des cérémonies religieuses de la Grèce antique (liée au culte de Dionysos) .

En France : essor au XVI^e s. Pièce en 5 actes (au début) et en vers (puis en prose), dont tous les personnages sont de rang élevé, qui présente des événements exceptionnels, où le héros prend conscience de tout ce qui pèse sur lui (= destin, fatalité, ou lois, conventions, codes sociaux, histoire familiale, ou ses propres passions...) ; le dénouement est toujours malheureux.

Au XVII^e siècle : a pris la place de l'épopée comme genre "noble" ; est strictement codifiée (règle des 3 unités + règle de bienséance). Évolue et s'assouplit ensuite.

- ♦ voir → tragi-comédie (tragédie au dénouement heureux. Ex : *Le Cid* de Corneille) → drame, mystère, drame romantique.
- ♦ voir aussi "registre" tragique : ✱ **ATTENTION !!!** "genre" et "registre" ne sont **pas** synonymes → il peut y avoir des passages comiques par exemple dans une tragédie moderne...

la comédie : pièce de théâtre dont les personnages sont de condition moyenne; voire modeste ; le sujet est tiré de la vie quotidienne (pbs d'argent, de mariage ...) et le dénouement est heureux.

En France : appelée "farce" au Moyen Âge, elle devient la "grande comédie" au XVII^e s (Molière) → pièce en 5 actes, en prose, mais parfois en vers (comédie classique). Le XVIII^e s invente la "comédie sérieuse" ou larmoyante (Diderot et le "drame bourgeois"). Le XIX^e s lui préférera le "vaudeville" → théâtre dit "de boulevard".

- ♦ comprend : la comédie d'intrigue, de moeurs, de caractère, la comédie réaliste.
- ♦ voir aussi → la farce, le vaudeville, la pastorale, le drame. ✱ **ATTENTION !!!** "genre" et "registre" ne sont **pas** synonymes → il peut y avoir des passages pathétiques par exemple dans une comédie moderne...

le mystère : nom des pièces de théâtre du Moyen Âge, souvent jouées sur le parvis des églises, notamment lors des grandes fêtes religieuses chrétiennes, pièces à thèmes uniquement religieux. Pièces sans acteurs professionnels, ce sont souvent les artisans de différentes corporations qui tenaient les rôles. but = édification religieuse du public. Genre ancien et quasi abandonné.

la farce : pièce de théâtre assez courte, datant du Moyen Âge, qui se fonde sur un comique élémentaire, souvent grossier (comique de mots et surtout de gestes) type de "sketch" visuel. Les acteurs jouaient souvent masqués.

- ♦ voir → sketch, mascarade, pochade, pantalonnade.

la commedia dell'arte : genre de farce d'origine italienne, pièce courte et comique, avec ses personnages très stéréotypés, costumés et masqués. Le texte n'était pas écrit, il y avait un "canevas" (= un scénario, un résumé de l'action) sur lequel les acteurs improvisaient. Personnages typiques : les "*zanni*" = les valets, rusés ou stupides, Arlequin, Brighella, Polichinelle ; Pantalone (d'où vient le mot "pantalon" !) qui est le

vieillard amoureux ; le Dottore, pédant prétentieux ; le Capitan, soldat fanfaron et couard ; le couple de jeunes amoureux, l'Inamorato et l'Inamorata ; Colombine, jeune servante coquette et rusée, etc... Gros succès en France au XVI^e et surtout XVII^e s : Molière s'en inspira ; Marivaux reprend ses personnages (Arlequin) dans ses pièces au XVIII^e s.

le drame : au sens large, c'est toute pièce de théâtre (< du grec *drama* = action ou pièce de théâtre ; et *dramatikos* = théâtral). D'ailleurs "*a drama*", en anglais = une pièce de théâtre). Un auteur dramatique, ou dramaturge, est un auteur de pièces de théâtre. Le mot apparaît milieu XVII^e et désigne les pièces jouées dans les collèges de Jésuites. Ensuite, au XVIII^e, le "drame bourgeois" qui mêle comique et tragique, et le "drame moralisateur" (de Diderot, par ex.) ouvrent la voie au "drame romantique" du XIX^e (*Hernani* et *Ruy Blas* de Hugo par ex.)

♦ genres voisins : le mélodrame, le Grand Guignol (du nom d'un théâtre de la fin du XIX^e, qui jouait sur l'horreur), le mystère.

le vaudeville : comédie légère, de moeurs ou d'intrigue, dont le sujet, assez burlesque, et dépourvu de gravité et de sérieux. Souvent histoire de femme ou de mari trompé(e) + ridiculise la petite bourgeoisie ; gros succès au XIX^e (Labiche, Courteline) et au début XX^e.

♦ voir → comédie, théâtre de boulevard (parce que ce genre de pièce était joué dans les théâtres sur les grands boulevards parisiens...).

LA POÉSIE

l'épopée : long poème narratif, chantant les exploits, luttes, combats d'un ou des héros, exaltant un grand sentiment collectif, et recourant parfois au merveilleux. Elle existe depuis l'Antiquité (*L'Iliade* et *L'Odyssée* d'Homère, *L'Énéide* de Virgile...), est tenue pour le genre littéraire le plus noble jusqu'au XVI^e s. Au XVII^e elle est détrônée par la tragédie, puis par le roman au XIX^e.

♦ voir → le registre épique ↻ dans la fiche 51 sur les registres.

la chanson de geste : long poème narratif, formé de "laissez" (= séries de décasyllabes ou d'alexandrins, avec une simple assonance servant de rime), qui détaillait les exploits (les "*res gestae*" = actions accomplies) par les preux chevaliers ; était souvent accompagné de musique. La plus connue : *La Chanson de Roland* (fin X^e s.). Il y en a une dont le titre a été retenu pour nommer les vers de 12 syllabes, qui faisaient pour la 1^{ère} fois leur apparition en français : c'est *Le Roman d'Alexandre*, long poème épique en ... alexandrins ! (XII^e siècle).

♦ voir → épopée ; registre épique ↻ dans la fiche 51 sur les registres.

l'élégie : poème lyrique sur un sujet tendre et triste à la fois, de forme libre.

♦ voir → l'idylle (poème tendre et heureux) ; l'églogue (poème amoureux bucolique = d'inspiration champêtre) ; l'épithalame (poème pour un mariage).

♦ voir aussi → le registre lyrique ↻ dans la fiche 51 sur les registres ;

l'adjectif élégiaque.

la ballade : poème à forme fixe (3 couplets de 8 octosyllabes, ou 10 décasyllabes, dont le dernier vers est répété en "refrain", suivis d'un envoi de 4 ou 5 vers, dédiant souvent le poème à une personne réelle ou fictive). Souvent mis en musique ; contenu très variable. (Ex. célèbre : *la Ballade des pendus*, de François Villon.)

la chanson : genre mixte (alliance de paroles et musique) ; toutes époques et tous styles ;
ou : poème lyrique, au ton léger (ex : les *Chansons des rues et des bois*, de Victor Hugo) ou grave (ex : la « Chanson du Mal Aimé », de Guillaume Apollinaire dans *Alcools*).
♦ voir → ballade, barcarolle, berceuse, cantilène, complainte, comptine, lied, pastourelle, romance, ronde, villanelle...

l'ode : poème sur un sujet héroïque, ou en tout cas sérieux. Pas de forme fixe, mais en principe une série de strophes symétriques ; pouvait être mis en musique. En vogue aux XVI^e et XVII^e s.

le sonnet : poème à forme fixe et immuable, de 14 vers, toujours disposés en 2 quatrains et 2 tercets ; les 2 quatrains doivent présenter la même disposition des 2 mêmes rimes (soit croisées soit embrassées) ; les 2 tercets sont eux aussi construits sur 2 rimes [soit ccd-ede = rime italienne ; soit ccd-eed = rime "marotique" car employée par Clément Marot]. L'une des règles est celle de la "chute" : le dernier vers doit apporter (si possible) un effet surprenant. Importé d'Italie au XVI^e s (le *Canzoniere* de Pétrarque), admirablement adapté et exploité par Ronsard, le sonnet est resté une forme poétique très en vogue jusqu'au XX^e s.

la fable : poème court, avec une partie narrative racontant une anecdote, dont se dégage une morale. Toutes époques, XVII^e siècle en particulier (→ *Fables* de La Fontaine, et celles de Florian au XVIII^e siècle).

♦ voir → apologue, parabole, conte  dans la fiche 54 sur l'argumentation.

le poème en prose : texte à "contenu poétique", mais dont la forme n'est pas versifiée.
Au XIX^e s, cette appellation désigne des textes très courts, avec un sujet et un registre uniques et très visibles, un style très travaillé, très littéraire (jeu sur les rythmes, les sons, et les images) et dont l'inspiration peut évoquer le poème en vers.
(Ex : les *Petits poèmes en prose* de Baudelaire ; les poèmes en prose d'Aloysius Bertrand ; ou ceux de Francis Ponge).

le calligramme : poème "graphique", qui, par la disposition spéciale des mots, voire des lettres dans la page, forme un dessin qui, le plus souvent, représente ou imite l'objet dont parle le poème. En vogue au début du XX^e s. (Ex : « La colombe poignardée et le jet d'eau » de Guillaume Apollinaire).

Les recherches en **poésie moderne** ont aussi conduit les poètes à utiliser :

- les **vers blancs** = vers réguliers (même nombre de syllabes à chaque vers) mais qui n'ont pas de rimes, ou pas toujours ;

- les **vers libres** = vers irréguliers (nombre de syllabes \neq pour chaque vers) et qui ne riment pas forcément non plus ;
- les **versets** = longs "vers", parfois de 2 ou 3 lignes, sans régularité ni rime, mais rythmés, découpés un peu à la façon des versets des *Psaumes* bibliques (ex : les poèmes de Claudel, de Saint-John Perse). C'est le retour à la ligne, l'alinéa et la majuscule qui délimitent les versets.

